

FRAC PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

OUVERTURE LE 22 MARS 2013

Architecte Kengo Kuma & Associates

Architecte d'opération: Agence Toury Vallet, Paris

Maîtrise d'ouvrage : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



© Kengo Kuma & Associates / photo : La Pixellerie

La relocalisation du FRAC est inscrite dans le volet culturel du Contrat de Projet État-Région 2007-2013

SOMMAIRE

Un nouvel équipement	p. 4-7	L'architecture du nouveau bâtiment	p. 14-23
Avant-propos	p. 8-9	Les partenaires du projet	p. 24
Entretien avec Kengo Kuma	p. 10-11	Le FRAC	p. 25-27
Kengo Kuma : biographie, philosophie, projets	p. 12-13		

CONTACTS PRESSE

Élise Niemczyk
elise.niemczyk@fracpaca.org
04 91 90 30 47

Christelle Fernandez
chrfernandez@regionpaca.fr
04.91.57.51.64 / 06.80.24.59.96

Les cinq inaugurations, en 2013, de nouveaux bâtiments conçus pour les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) marquent une étape majeure dans le développement du réseau d'institutions d'art contemporain en région.

Établis, il y a 30 ans sur la conviction que la culture est un bien commun, les FRAC sont dotés de trois missions : collectionner l'art de notre temps, le donner à voir et en faire la pédagogie en proposant un nouveau mode de relation avec les publics, fondé sur la circulation des œuvres sur l'ensemble de leur territoire régional.

Trente ans plus tard, ce réseau qui compte aujourd'hui une institution dans chaque région de métropole ainsi qu'à la Réunion, est l'une des réussites de la décentralisation artistique et culturelle et l'un des instruments essentiels des politiques publiques en faveur de la création contemporaine, avec les centres d'art contemporain et les écoles supérieures d'art notamment.

Chaque région dispose ainsi d'une offre artistique significative, témoignant de la création contemporaine dans toute sa diversité. Les FRAC sont aussi des acteurs essentiels de l'éducation artistique et culturelle, composant avec les singularités de chaque territoire, au plus près des citoyens, souvent dans des espaces non dédiés à l'art, parfois dans les hauts lieux patrimoniaux, avec pour ambition permanente de sensibiliser le plus large public à l'art de notre temps, sans exclusive de génération ou de milieu social.

Au début des années 2000, leur développement et leur succès ont conduit les collectivités territoriales, avec le soutien de l'État, à imaginer pour les FRAC, initialement pensés sans lieu, des équipements appropriés à l'exercice de leurs missions. À partir de programmes architecturaux combinant innovation, performance et qualité architecturale, cette politique, loin d'une sédentarisation, a pour but d'accroître leur attractivité et de renforcer leur action en matière de conservation, d'exposition et de circulation des œuvres et de médiation. Après l'ouverture en juillet 2012 d'un nouveau bâtiment en Bretagne imaginé par Odile Decq, c'est maintenant le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur qui inaugure, à Marseille, son nouvel espace. D'ici à la fin de l'année trois nouvelles inaugurations interviendront en Franche-Comté, en région Centre et dans le Nord-Pas de Calais.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, depuis trente ans, le FRAC mène une politique remarquable de soutien à la jeune création qui lui a permis de réunir 920 œuvres de 426 artistes internationaux et a su se positionner comme une véritable plateforme pour les créateurs, un lieu de ressources pour les acteurs culturels de la Région. Situé dans le quartier de la Joliette en pleine restructuration urbaine, le nouveau FRAC est l'œuvre de l'architecte japonais Kengo Kuma. Connu pour porter une attention particulière aux matériaux naturels, à la lumière et la flexibilité des espaces, il a imaginé pour le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur un espace évolutif, dans lequel les œuvres sont en mobilité permanente dans une logique d'interaction avec les publics. Enveloppé d'une façade en verre recyclé pixelisée laissant entrevoir la vie intérieure du bâtiment, le nouveau bâtiment du FRAC est un lieu ouvert sur l'extérieur.

L'architecture même de son nouveau bâtiment, tout en transparence, véritable « fabrique des possibles », symbolise admirablement cette volonté d'échange et d'ouverture sur le territoire et ouvre de nouvelles perspectives pour cette grande institution.

Aurélie Filippetti
Ministre de la Culture et de la Communication

C'est avec beaucoup de joie et de fierté que je vous invite à découvrir le Fonds régional d'art contemporain.

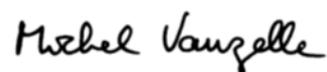
En s'installant dans ses nouveaux locaux dans le quartier de la Joliette à Marseille sur le périmètre d'Euroméditerranée, le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur prend une toute autre dimension. Véritable signe urbain ouvert sur la ville, il est désormais le lieu de rencontre du public et de la création contemporaine dans ses multiples expressions.

Seul équipement « nouvelle génération » à être situé en hyper-centre urbain, le FRAC devient un site emblématique en matière de diffusion, de médiation et de soutien à la création contemporaine. De fabuleuses perspectives de rayonnement et de programmation d'expositions se dessinent aujourd'hui, tant au niveau de la circulation de la collection sur le territoire régional que par la découverte de nouvelles scènes artistiques dans les espaces d'exposition du bâtiment.

De plus, son ouverture coïncide avec celle de Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture, événement d'envergure internationale porté par une communauté d'acteurs et de citoyens.

Le FRAC va disposer enfin de la visibilité régionale, nationale et internationale qu'il mérite, avec l'opportunité de faire rayonner l'une des plus belles collections d'art contemporain en France.

Terre historique de rencontre des cultures populaires et savantes, notamment celles de la Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur est désormais un acteur majeur du monde de l'art contemporain que j'entends mettre au cœur de la politique culturelle de notre région, au service de tous ses habitants.

A handwritten signature in black ink, reading "Michel Vanzelle". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un nouvel équipement pour le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, au cœur de Marseille

le contexte

Sous l'impulsion de l'État et dans le cadre d'un partenariat État-Région, le ministère de la Culture et de la Communication et les Conseils régionaux décident en 1982 de créer un Fonds Régional d'Art Contemporain dans chaque région de France. À l'instar de ses homologues, le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, situé à Marseille au cœur du quartier du Panier, a pour vocation la constitution et la diffusion d'une collection d'art contemporain, la programmation et la réalisation d'expositions temporaires, de programmes de rencontres/conférences et d'éditions, ainsi que l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation pour tous les publics.

Le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé depuis plus de vingt ans un important travail de prospection et de soutien à la jeune création qui lui permet aujourd'hui de disposer d'une collection représentative des grandes tendances de la création contemporaine au niveau international.

Dans ce contexte, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont décidé de s'engager dans la construction d'un nouveau bâtiment pour le FRAC, qui lui permette de disposer d'un outil à la hauteur de ses missions. Ce projet de construction s'inscrit dans le cadre de la politique de développement des FRAC dits de « nouvelle génération » qui concerne aujourd'hui plusieurs régions (FRAC Centre avec Dominique Jakob et Brendan McFarlane, FRAC Bretagne avec Odile Decq...). Ces nouveaux programmes architecturaux contribuent ainsi à doter les structures atypiques de soutien à la création contemporaine en régions que sont les FRAC d'un outil adapté et performant et d'une meilleure lisibilité à l'échelle régionale, nationale et internationale.

le Contrat de projets État-Région

Cette opération est inscrite au volet culturel du Contrat de Projets 2007-2013 signé entre les deux tutelles État-Région. C'est la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui assume la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

le site

Le site choisi conjointement par la Région et l'État se trouve en centre hyperurbain (le seul en France à ce jour à présenter cette spécificité), dans le périmètre d'Euroméditerranée, à proximité de la place de la Joliette, au 20 boulevard de Dunkerque (angle du boulevard de Dunkerque et de la rue Vincent Leblanc).

le concours

Cinq équipes d'architectes ont concouru en 2007, suite à un appel à concurrence pour ce projet de construction.

- KENGO KUMA & Associates, Architecte / Agence TOURY VALLET, Architecte Associé / CEBAT Ingénierie, ETB Antonelli, TRIBU, Cabinet CAMPION, Accord Acoustic, SYSTAL.

- MOATTI & RIVIERE, Architectes / Fabrice BOUGON, BET / RFR Structures / INEX, BET sas / AYDA, ingénieurs conseils / Co.Sy.rest.

- MOUSSAFIR, Architecte / IG BAT, BET / AYDA Ingénieurs conseils / RL consultants / Franck BOUTTE / Architecture et technique scénographie.

- ECDM (Combarel et Marrec) / Philippe MATHIEU et Laurent NIGRET associés / Betiba BET / Alma consulting / Franck BOUTTE.

- FLINT / De ALZUA : BETEREM / Avel.

Le 12 novembre 2007, un jury composé d'élus régionaux, de représentants de l'État et de personnalités qualifiées a choisi l'architecte japonais KENGO KUMA & Associates, associé à l'agence TOURY VALLET comme lauréat pour la construction du futur Fonds régional d'art contemporain.

Les travaux sur le site ont débuté le 3 janvier 2011 pour une livraison attendue en janvier 2013 et une ouverture en mars 2013.



[avril 2011 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]



[juillet 2011 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]



[septembre 2011 © FRAC PACA]



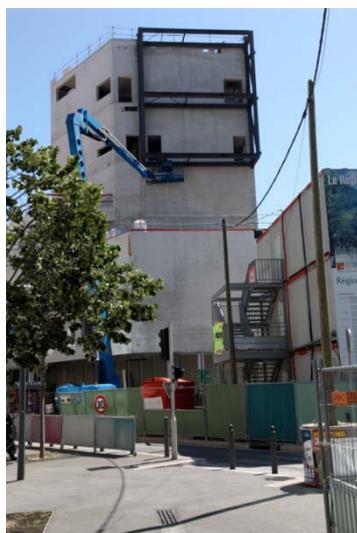
[décembre 2011 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]



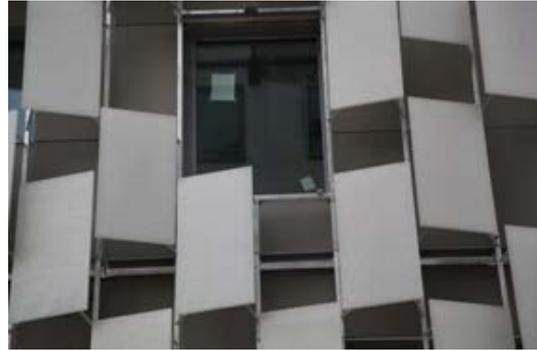
[juin 2012 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]



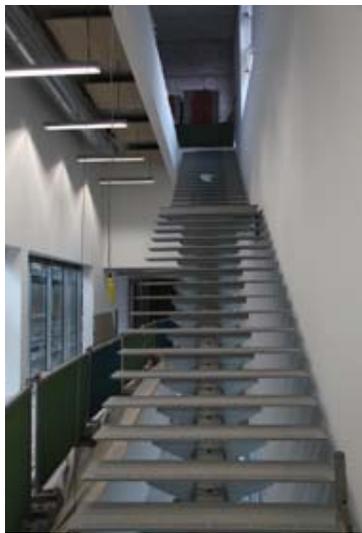
[juin 2012 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]



[juin 2012 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]



[décembre 2012 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]



[décembre 2012 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]



[décembre 2012 © Xavier Zimmermann / FRAC PACA]

Avant-Propos

Le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur aura passé trente ans au cœur du quartier du Panier à l'ombre de la Vieille Charité, témoin privilégié de l'évolution de la société marseillaise et du renouveau de ses quartiers du centre-ville. Plusieurs projets de relocalisation auront au tout début des années 2000 été envisagés mais en vain, faute de consensus politique et financier. Une alchimie politique se cristallisa en 2006 avec l'inscription de la construction d'un nouveau FRAC au Contrat de Projets État/Région. Consensus humain également entre les représentants du Conseil régional et de l'État qui s'engagèrent avec conviction et enthousiasme sur ce projet de relocalisation tant attendu. Une aventure qui aura pris près de cinq ans avant de devenir réalité et de voir enfin sortir de terre les fondations du bâtiment que conçut Kengo Kuma (il remporta le concours en 2007 à l'unanimité).

Une alchimie d'autant plus inattendue qu'elle se doublera en 2008 de la désignation de Marseille-Provence au titre de Capitale européenne de la Culture en 2013. Une mutation urbaine unique en Europe voit se développer entre l'entrée du Vieux-Port, le secteur d'Arenc et le quartier de la Joliette, le programme Euroméditerranée qui s'inscrit dans le cadre de nouvelles relations entre ville et port, dessinant un nouveau pôle culturel pour Marseille et attirant les plus grands architectes internationaux. L'implantation du FRAC, boulevard de Dunkerque en hypercentre urbain, vient créer le trait d'union attendu entre d'une part un front de mer conquis par les banques et administrations et des immeubles d'habitation occupés par des communautés vivant dans des conditions de précarité très grandes.

Un travail de proximité relationnelle est mené par le FRAC qui invite dès 2006 des artistes à travailler sur la sociologie et l'histoire mouvementée de ce quartier. Il trouve sa consécration avec le projet de Till Roeskens, « Plan de situation Joliette », film témoignant de la sociologie du quartier, de ses habitants, de ses commerces et de la lente et inexorable mutation de ces trois parcelles dévolues au FRAC.

Cette localisation et cette sociologie si particulières ne pouvaient que séduire Kengo Kuma qui entretient avec Marseille une relation forte, faite de souvenirs d'étudiant arrivant pour la première fois en France par Marseille. C'est également un défi architectural que Kengo Kuma a su maîtriser, réussissant à inscrire sur trois parcelles improbables, d'une superficie au sol de 1 570 m², l'intégralité du cahier des charges. La géographie de ce terrain aura fortement conditionné la typologie du bâtiment, construit dans une triangulaire en cœur d'îlot urbain où les façades arrière des immeubles s'ouvrent directement sur les espaces du FRAC. Le projet du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur est la version tridimensionnelle du « musée sans murs » d'André Malraux, comme aime à le souligner Kengo Kuma. C'est un musée sans musée, un musée mouvant et vivant, dans lequel les œuvres sont en mobilité permanente et s'inscrivent dans une logique de diffusion et d'interaction avec le public.

Véritable plate-forme de production et de diffusion, le FRAC dispose enfin d'un véritable outil de soutien et de promotion de l'art contemporain, avec ses quatre espaces d'expositions, son centre de documentation, son espace pédagogique, ses deux résidences, son restaurant, une véritable base artistique ouverte sur la ville et vivant au rythme de la diffusion de la collection conservée en sous-sol dans son intégralité.

« Nous avons pensé le FRAC comme un signal dans la ville pour donner une meilleure visibilité à l'art contemporain. » Ouvert à la fois sur la ville par ses façades en verre et en cœur d'îlot, le FRAC constitue un bâtiment « transparent », effaçant l'architecture pour mieux percevoir son environnement immédiat, offrant aux visiteurs des points de vue et des perspectives intérieures et extérieures surprenantes, se jouant des volumes et des niveaux dans une dynamique interne inattendue. Une fluidité de mouvement et de déambulation tant horizontale que verticale. En utilisant une palette de matériaux limitée (béton et verre) créant des espaces aériens, volumineux, ouverts et baignés de lumière, Kengo Kuma porte la tradition japonaise jusqu'au seuil le plus contemporain.

Par ailleurs, l'attention portée aux espaces de circulation n'est pas sans évoquer le principe de rue intérieure de la Cité Radieuse de Le Corbusier.

Le traitement esthétique de la façade en verre aura fait l'objet de nombreuses recherches, menées dans un premier temps à Marseille au CIRVA [Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques]. Après de multiples essais, la façade en verre sera réalisée à l'Atelier Barrois à Brioude, un atelier où artisanat et recherche industrielle sont convoqués pour mieux répondre aux attentes et exigences des architectes. Cette façade pixellisée composée de plus de 1 500 éléments de verre constitue le geste esthétique majeur de ce bâtiment, à la fois double peau de verre, filtre aérien et suspendu tempérant la lumière à l'intérieur des espaces et imposant sa silhouette sur le boulevard de Dunkerque tout en transparence.

Véritable phare ouvert sur la ville, le FRAC fait figure de signal architectural et entend ainsi jouer un rôle majeur pour favoriser la rencontre entre le public et la création contemporaine dans ses multiples expressions. Une esthétique de la rencontre qui ne se limite pas à un geste architectural, mais qui porte en elle des valeurs philosophiques empreintes d'humanisme et de tolérance.*

Pascal Neveux

Directeur du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

*Texte extrait du catalogue « Nouvelles architectures Fonds régionaux d'art contemporain » à paraître aux éditions HX, septembre 2012.

Entretien avec Kengo Kuma

Pascal Neveux : Comment avez-vous interprété le cahier des charges de la construction du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui était tout à fait particulier à ce type de structure n'ayant pas d'équivalent en Europe aujourd'hui ?

Kengo Kuma : On pense traditionnellement aux musées comme à des boîtes. Pour ce nouveau bâtiment, je voulais sortir de ce principe et mettre en espace des rues superposées.

Pascal Neveux : Ce qui nous différencie d'un musée, c'est de mener une activité à la fois intérieure et extérieure, d'organiser la vie dans le bâtiment et d'avoir une collection en mouvement pour irriguer le territoire régional. Est-ce que votre volonté d'ouvrir le bâtiment dans des jeux de perspectives et de visibilité intérieur-extérieur s'origine dans la lecture des missions des FRAC ?

Kengo Kuma : C'est absolument pour cette raison que j'ai considéré que l'architecture du FRAC était un concept totalement différent. C'est pourquoi j'ai voulu m'affranchir de la problématique de la boîte pour aller vers le concept de la rue. Dans la rue, il y a des échanges. Le FRAC est un musée qui a plusieurs fonctions, les prêts d'œuvres, les résidences d'artistes... Son activité est complexe et toujours vivante.

Le concept de rue en trois dimensions est l'expression de ces fonctions multiples. En outre, la forme complexe de la parcelle m'a intéressé. Elle était tout à fait propice à la construction d'un bâtiment qui ne serait pas une boîte : très étroit et, encerclé par des rues très vivantes. Construire à Marseille était très important. Je suis venu à Marseille il y a trente ans. Je me souviens encore avec beaucoup d'acuité de la vie extraordinaire dans la ville et de la force qui s'en dégageait.

Cela m'a guidé dans le dessin de ce bâtiment. Le premier souvenir de Marseille est effectivement la visite du bâtiment de Le Corbusier. Je me souviens encore du choc que j'ai eu lorsque j'ai découvert cette expression nouvelle de l'architecture, très liée aux déplacements dans le bâtiment. Le Corbusier avait dépassé le concept des grands ensembles et en avait fait quelque chose d'autre. Ce geste architectural est resté très fort. J'ai essayé d'en poursuivre la démarche.

Pascal Neveux : Pour faire écho justement à cette dimension contemporaine, un élément s'impose lorsque l'on voit le bâtiment, c'est sa façade. C'est une façade de verre pixellisée qui a été dès le début de l'aventure en 2006 sujet à de nombreuses expérimentations, à des visites, à la fabrication d'échantillons... Elle a généré une histoire dans l'histoire du bâtiment. Je me souviens que nous avons fait ensemble une première visite au CIRVA [Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques]. Pourriez-vous nous en dire plus sur la façon dont vous avez traité la façade ?

Kengo Kuma : Pour réaliser le concept de rue ouverte en volumes, il était très important pour moi de retrouver la lumière de la rue méditerranéenne. Une grande façade en verre ne rendait absolument pas cette lumière. La lumière de la Méditerranée est faite de plusieurs petits éléments qui la reflètent de différentes façons. Il me fallait trouver un moyen d'exprimer cette lumière multipolaire et multi facettes. J'ai cherché jusqu'au moment où j'ai découvert l'atelier

du verrier Emmanuel Barrois qui m'a montré plusieurs exemples de ce qu'il pouvait faire. J'ai trouvé chez lui ce que je cherchais.

Pascal Neveux : Il existe dans ce bâtiment une dichotomie totale entre la perception extérieure que l'on a de la façade et les volumes intérieurs. Ceux-ci sont extrêmement importants et les hauteurs sous plafonds des salles d'exposition très élevées. Le jeu de passage est parfois ténu entre les différents espaces. Aucun niveau ne ressemble à un autre. Chaque étage a ses particularités. Comment vous avez réussi à ouvrir ce bâtiment tout en étant sur une parcelle totalement contrainte ?

Kengo Kuma : J'ai considéré dès le début qu'il y aurait dans ce bâtiment un cheminement possible. L'image qui m'est venue est celle de l'œsophage : l'aliment entre par la bouche et s'achemine vers les différentes parties du corps, y compris l'estomac. Chaque niveau correspond à une fonction particulière, de la même manière qu'il y a plusieurs étapes dans notre voie digestive. Du fait des contraintes spatiales, j'ai trouvé que l'idée combinée du cheminement et de l'œsophage était un bon guide pour concevoir l'intérieur de ce bâtiment.

Kengo Kuma - Biographie

- 1954 Naissance à Kanagawa, Japon
- 1979 Maîtrise et Diplôme en Architecture complété au Département d'Architecture de l'Ecole d'Ingénierie à l'Université de Tokyo
- 1985 Chercheur invité à l'Université Columbia, New York
- 1987 Fonde sa première agence Spatial Design Studio à Tokyo
Chargé de cours à l'Université de Hôsei, département d'architecture (jusqu'en 1996)
- 1990 Fonde l'agence Kengo Kuma et associés
- 1994 Critique invité à l'Université de Columbia, New York, département architecture et urbanisme
- 1998 Professeur à la faculté d'information environnemental de l'Université de Keio
- 2001 Professeur à la faculté de science et technologie de l'Université de Keio
- 2007 Professeur à l'Université de l'Illinois, Chicago
- 2008 Fonde l'agence Kuma et Associates Europe
- 2009 Professeur à l'Université de Tokyo
Décoration Officier de L'Ordre des Arts et des Lettres

Philosophie

Architecture et Nature

L'essence de mon approche réside dans l'utilisation de matériaux naturels et dans la création d'espaces aériens, ouverts et remplis de lumière. La méthode pour créer l'architecture doit être flexible et ouverte. La structure doit être en harmonie avec le corps humain. L'ensemble doit être léger et calme. La lumière doit filtrer à travers le bâtiment. Ces principes sont à l'opposé de ce que le bâtiment de béton représente. C'est en empruntant ce chemin que l'architecture peut finalement faire un avec la nature.

La relativité des matériaux

La richesse tactile d'un matériau n'est rien si celui-ci apparaît comme une masse fermée. Pour moi, la masse fermée apparaît sans vie, sans capacité de changer d'expression. Si un matériau est transformé en particules, celles-ci apparaissent alors en mouvement, évanescents comme un arc en ciel. Parfois, elles apparaissent fortement comme objet, mais, par un changement momentané de lumière ou par un mouvement de l'observateur, la matière semble immédiatement se disperser comme un nuage et s'évaporer comme la brume. Les claustras qui ont semblé être des murs soudainement deviennent transparents et disparaissent. La transparence et la fragilité sont leur charme et leur essence même.

Kengo Kuma
Le vendredi 28 janvier 2001, Tokyo



Projets récents et en cours

Nezu Institute of Fine Arts à Tokyo, Japon (2010)
Nagasaki Garden Terrasse à Nagasaki, Japon (2010)
Lucien Pellat-Finet Shinsaibashi à Osaka, Japon (2010)
Développement du quartier de Sanlitun à Pékin, Chine (2010)
Musée et centre de la culture du Château de Kanayama à Gunma, Japon (2010)

Casalgrande Old House (musée) à Casalgrande, Italie (2011)
Xinjin Zhi museum à Chengdu, Chine (2011)
Starbucks coffee Omotesando à Tokyo, Japon (2011)
"Green cast", bâtiment de bureaux à Kanagawa, Japon (2011)
"Bubble wrap" pavillon à Osaka, Japon (2011)
"Memu meadows" maison expérimentale à Hokkaido, Japon (2011)
Café Kureon à Toyama, Japon (2011)
"Mesh/Earth" maison individuelle à Tokyo, Japon (2011)

Hôtel International à Kyoto, Japon (2012)
Centre d'information et de la culture d'Asakusa à Tokyo, Japon (2012)
Hôtel de Ville de Nagaoka à Nagaoka, Japon (2012)
Teikyo University, Elementary School à Tokyo, Japon (2012)
Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille, France (achèvement novembre 2012)
Cité des Arts et de la Culture à Besançon, France (achèvement décembre 2012)

Conservatoire de musique à Aix-en-Provence, France (achèvement juin 2013)
Multi Equipement Boulevard de Macdonald à Paris, France (achèvement juin 2014)

Adresses

Kuma Kengo & Associates
2-24-8 Minami Aoyama
Minato-ku
Tokyo, 107-0062
Japan
T. +81 (0) 3 34 01 77 21
kuma@ba2.so-net.ne.jp
<http://www.kkaa.co.jp/>

Kuma & Associates Europe
16 rue Martel
75010 Paris
T. +33 (0)1 44 88 94 90
kuma@kkaa.co.jp

L'architecture du nouveau bâtiment

« L'architecture du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur est la version tridimensionnelle du «Musée sans murs» d'André Malraux, comme aime à le souligner Kengo Kuma. « C'est un musée sans musée, un musée mouvant et vivant, dans lequel les œuvres sont en mobilité permanente et s'inscrivent dans une logique de diffusion et d'interaction avec les publics ».

Construire un FRAC en hyper-centre urbain dans une ville comme Marseille est un projet architectural original, sans équivalent à ce jour, qui doit répondre à de nouveaux objectifs pour le FRAC Provence- Alpes Côte d'Azur :

- Construire un FRAC et pas un musée en mettant en avant le rôle laboratoire de ce type de structure engagée dans une dynamique prospective et par définition évolutive :
- Faire du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur : une structure pilote en matière d'offre culturelle et de soutien à la jeune création à Marseille ;
- Faire du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille, une plateforme de diffusion de sa collection sur l'ensemble du territoire ;
- Devenir un acteur dynamique du quartier de la Joliette au cœur du périmètre Euroméditerranée, plus vaste opération urbaine d'Europe.

Le programme architectural reflète cette double activité interne et externe, soulignée par des jeux de transparence et d'opacité avec sa façade pixellisée en verre recyclé, rendant ainsi palpable la vie intérieure de ce bâtiment, véritable phare ouvert sur l'horizon du boulevard de Dunkerque.

Le cahier des charges complexe a conduit Kengo Kuma à concevoir un programme architectural en élévation, s'articulant autour de différents plateaux correspondant à des pôles d'activités spécifiques (conservation, diffusion, exposition, documentation, médiation, documentation...). La présence de la collection et le rythme des mouvements d'œuvres participent de cette même dynamique des flux qui caractérise l'activité du FRAC avec plus de 800 prêts par an.

L'ensemble des espaces de circulation souligne cette polyvalence par des jeux de circulation ouverts sur les différents plateaux mais également avec l'extérieur (terrasse urbaine et terrasse située en cœur d'îlot). Le bâtiment s'anime au rythme du flux des visiteurs et des espaces de circulation ouvrant sur de larges perspectives horizontales et verticales, effaçant l'architecture et multipliant les points de vue sur le bâtiment, ses activités et le paysage urbain environnant.

Le FRAC Provence- Alpes-Côte d'Azur doit ainsi s'affirmer comme un laboratoire ouvert à tous les métissages culturels et artistiques, un lieu de débat, de production d'idées et de projets transdisciplinaires favorisant la rencontre entre artistes et publics au cœur de la deuxième ville de France.

Fiche technique

Localisation: Marseille, France, 20 boulevard de Dunkerque, Quartier La Joliette, secteur Euroméditerranée

Période : 2008-2012

Maître d'œuvre : Kengo Kuma & Associates

Architecte associé : Toury et Vallet

Ingénieurs structure : CEBAT ingénierie

Maître d'ouvrage : Région Provence-Alpes- Côte d'Azur

Maîtrise d'ouvrage déléguée : AREA PACA

Budget : 21,5 M € TTC (17,5 M € HT), toutes dépenses confondues, cofinancé par la Direction régionale des affaires culturelles / Ministère de la Culture et de la Communication et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le coût de la construction du bâtiment (hors foncier) est de 17,5 M € TTC (14,5 M € HT).

Surface totale : 5 757 m²

Superficie au sol : 1 570 m²

Équipement :

– surface d'expositions temporaires : 1 009 m²

– espace de conservation du fonds et ateliers techniques : 1 202 m²

– centre de documentation : 400 m²

Organisation par plateaux du futur bâtiment du FRAC

PLAN N-2 : Espace Collection

Les réserves sont situées en sous-sol, elles ont leur propre accès rue Vincent Leblanc permettant de gérer les mouvements d'œuvres indépendamment de l'ouverture principale du bâtiment.

PLAN N-1 & -2 : Pôle Collection et montage d'exposition / Espace d'exposition 1

La première salle d'exposition est située en demi sous-sol : l'accès se fait par la borne d'accueil.

Les espaces techniques relatifs à la collection et aux montages des expositions se situent au même niveau, avec un accès direct dans l'espace d'exposition 1.

PLAN N+0 & +1 : Pôle Technique / Pôle Accueil / Espaces Librairie & Restaurant

Au RDC : à l'angle de la rue Vincent Leblanc et du boulevard de Dunkerque - Entrée principale du bâtiment. L'ensemble du bâtiment s'organise autour de ce point focal qui fonctionne comme une rue intérieure avec ses propres activités : les espaces librairie et restauration, les vestiaires et la borne d'accueil centrale.

A l'angle de la Rue Vincent Leblanc et de la rue Forbin : accès au Pôle Technique et aux espaces de Livraison ; (il existe également une entrée indépendante exclusivement réservée au personnel).

PLAN N+2 : Espace d'exposition 2 & Plateau expérimental

L'espace d'exposition 2 est accessible par un escalier situé aux pieds de la borne d'accueil.

A ce même niveau, se situe dans la proue du bâtiment l'espace dédié aux formes transversales (plateau expérimental).

PLAN N+3 : Logements / Pôle Médiation et Pôle Diffusion / Régie du plateau expérimental
Situés au 3^e étage, les logements sont autonomes dans leur fonctionnement et possèdent un accès direct indépendant du reste du bâtiment sur la rue Vincent Leblanc.
Les pôles Médiation et Diffusion en milieu scolaire se trouvent à proximité des deux espaces d'exposition.

PLAN N+4 : Pôle Documentation

Ce plateau est dédié au Centre de Documentation ; la terrasse urbaine se trouve dans la perspective de celui-ci dans la proue du bâtiment.

Un accès direct s'opère entre le centre de documentation et l'administration située à l'étage supérieur, et le pôle Médiation situé à l'étage inférieur.

Un deuxième accès par ascenseur et escalier est destiné au public et dessert tous les étages de la borne d'accueil générale située au niveau 0 & 1 et le centre de Documentation au niveau +4.

PLAN N+5 : Pôle Administration

Ce plateau est dédié à l'Administration (direction, administratif, communication, projets artistiques) dont l'accès est limité et contrôlé dès l'accueil général du RDC et ne communique pas avec la proue du bâtiment.

PLAN N+6 : Atelier pédagogique / Local technique

Le local technique se situe au dernier étage du corps du bâtiment.

L'accès à l'espace dédié aux ateliers pédagogiques s'opère par les escaliers et ascenseur situés dans la proue du bâtiment ; ils ont un fonctionnement autonome du reste du bâtiment.

PLAN N+7 : Espace d'exposition 3 : Project Room

Situé au dernier étage de la proue du bâtiment, cet espace est dédié à la présentation de pièces uniques et de projets événementiels spécifiques.

Le programme architectural

Le futur bâtiment du Fonds régional d'art contemporain est situé dans le quartier de la Joliette, une zone en pleine restructuration urbaine, dans le périmètre Euroméditerranée. L'insertion du projet se fait dans un contexte urbain complexe, qui conditionne la volumétrie de celui-ci.

Le bâtiment se décompose ainsi en deux corps clairement identifiables :
le corps principal en partie sud-est et une tour en partie nord.



Ces deux entités sont reliées entre elles par un jeu de passerelles.

Les espaces non constructibles servent de prétexte à créer des espaces extérieurs – telle la terrasse en cœur d’îlot – complètement reliés à l’édifice. Ces espaces offrent des vues dégagées et arborées aux immeubles d’habitation voisins.

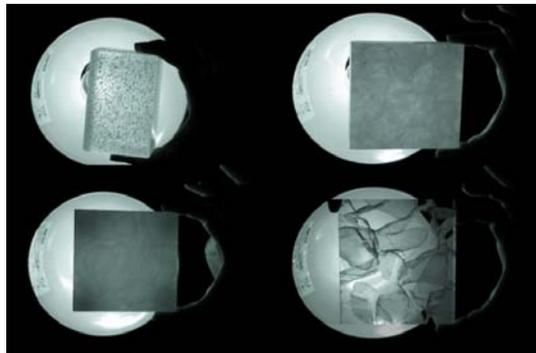
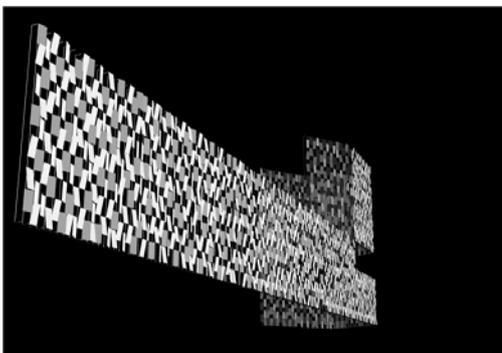
La tour en proue joue un rôle de signal urbain fort dans le boulevard pour annoncer le nouvel équipement.

L’entrée du bâtiment est située entre la rue et le patio, la transparence y est totale pour inviter le public à pénétrer librement dans ce nouveau lieu.

La limite intérieure – extérieure de l’accueil est brouillée par la transparence filtrée entre la ville et le patio.

Les matériaux

L’enveloppe est composée d’éléments de verre non teinté (variation de blanc), aux degrés d’opacité différents, dont la distance de la façade étanche varie. Leur organisation, selon une géométrie élancée et verticale, crée une variation qui anime et module l’écran d’un jeu subtil et le rend réactif aux variations climatiques.



La façade : l'évolution du projet

L'image du concours mettait en scène un bâtiment dont l'enveloppe exprimait une certaine légèreté et transparence, qui offrait une relation sensible des utilisateurs avec l'environnement urbain.

La mise aux normes et le respect de règles Hqe ont transformé quelque peu l'image du bâtiment sans pour autant en changer l'image générale. Le bâtiment a pris une certaine consistance ; le jeu des volumes, l'expression du programme se sont renforcés, unifiés et sont soulignés par une enveloppe particulièrement soignée.

Un travail particulier a été accompli afin de dimensionner les éléments de verre constitutifs de la façade, tout en gardant l'image d'une architecture légère, scintillante.

Les pixels sont des éléments de 63 cm par 126 cm ; taille réaliste par rapport à la mise en œuvre. Sont recherchées une fragmentation et une modulation du linéaire de façade, qui réagit à la course du soleil, et en fait un bâtiment vivant qui participe et révèle l'activité de la rue, du quartier.

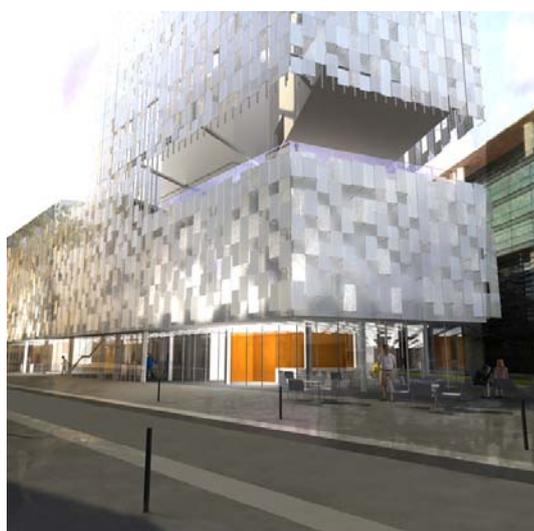
Le corps principal

Dans le corps principal, sont regroupées les espaces d'exposition, le centre de documentation, l'administration et la logistique. Dans la tour, on trouve le café-restaurant, le plateau expérimental, la terrasse urbaine et l'atelier pédagogique.

1. Entrée principale du bâtiment : hall d'accueil (Niveau 0)

L'ensemble du bâtiment s'organise autour de ce point focal qui fonctionne comme une rue intérieure avec ses propres activités : les espaces librairie et restauration, les vestiaires et la borne d'accueil centrale. Le hall est un espace totalement transparent depuis la rue Vincent Leblanc jusqu'au cœur d'îlot. Sa façade en retrait, le sol volontairement similaire à celui de la rue, assurent une continuité extérieur/intérieur, invitant le passant à continuer son chemin à l'intérieur de l'édifice. Conçu comme une rue intérieure en bitume, il ouvre un espace de transition entre le cœur du bâtiment et la terrasse en cœur d'îlot.

Le hall est ouvert à la fois sur le café-restaurant, les vestiaires, l'espace d'accueil et l'escalier principal. Le visiteur peut y circuler sans contraintes et s'orienter facilement.



2. Les espaces d'exposition temporaire (Niveaux -1 & +2)

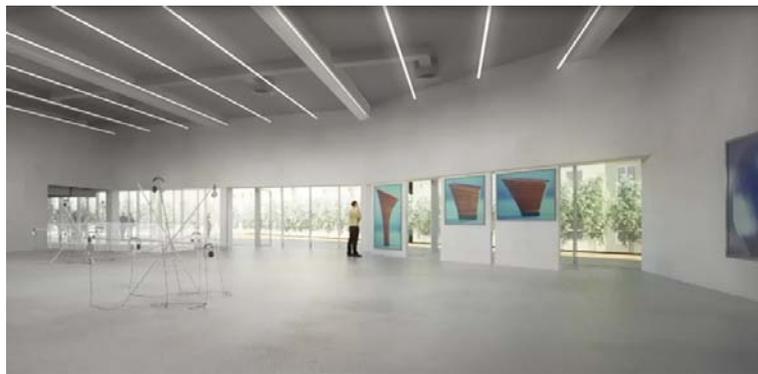
Ces deux espaces ont été conçus comme des espaces modulables permettant la plus grande flexibilité, par la mise en place de cimaises mobiles ou l'occultation par panneaux afin d'accueillir des œuvres et installations de tous formats.

2 espaces de 420 m² et 260 m²

Dans la continuité du hall et de la rue, situé en demi-sous-sol de plain-pied avec la régie des œuvres, cet espace de 420 m², dont la hauteur sous plafond atteint 5,60 m, permet le déploiement d'œuvres monumentales et d'installations.



Un puits de lumière met en valeur le volume général de la salle et invite à continuer le parcours vers la deuxième salle de 260 m². Située au niveau supérieur, celle-ci ouvre sur la terrasse en cœur d'îlot.



Ouverture sur l'extérieur

Le premier espace peut selon les besoins fonctionner indépendamment ou en relation avec le second espace et la terrasse en cœur d'îlot, d'une superficie de 390 m².



3. Espace Collection : les réserves (Niveau -2)

Le sous-sol est entièrement dédié aux réserves du FRAC, qui accueilleront la totalité de la collection dans un volume d'environ 1 000 m³. Elles disposent de leur propre accès rue Vincent Leblanc permettant de gérer les mouvements d'œuvres indépendamment de l'ouverture principale du bâtiment. L'espace de stockage offre deux hauteurs sous plafond (5,80 m et 7,80 m), permettant de plus grandes facilités de stockage.



Les espaces techniques relatifs à la collection et aux montages des expositions se situent au même niveau, avec un accès direct dans le premier espace d'exposition (niveau -1).

4. Le centre de documentation (niveau +4)



Le plateau de 400 m² largement libéré se définit comme un *open space* modulable selon les besoins.

La terrasse urbaine, en proue du bâtiment, se trouve dans le prolongement de celui-ci, l'organisation du plateau laissant en effet la perspective libre d'un bout à l'autre de l'édifice.

5. L'administration (Niveau +5)

Elle se trouve au dernier niveau du corps de bâtiment et regroupe les pôles direction, administratif, communication, expositions & projets artistiques). Il ne communique pas avec la proue du bâtiment.

6. 2 studios de résidence (niveau +3)

Les studios, de 40 m² chacun, permettent d'accueillir des artistes et personnalités du monde de l'art d'horizons divers, en lien avec la programmation du lieu. À l'origine situés dans la proue du bâtiment, ils intègrent à présent l'arrière de l'édifice au niveau +3. Leur accès se fait de façon indépendante rue Vincent Leblanc. Ils donnent l'un sur la rue, l'autre sur la terrasse en cœur d'îlot.

La proue du bâtiment

1. Le café-restaurant (Niveau 0)

Situé à l'angle de la rue Leblanc et du boulevard de Dunkerque, il est géré par concession, et fonctionne indépendamment de l'ouverture du bâtiment.

2. Le plateau expérimental et la terrasse urbaine (Niveau +2)

Le plateau expérimental est une boîte opaque de 96 m² situé dans la proue du bâtiment, sur deux niveaux : celui de la deuxième salle d'exposition (niveau +2) et celui du café-restaurant (niveau 0). Il est conçu pour offrir une polyvalence optimale afin d'accueillir aussi bien des conférences, des projections que des événements (danse, performance...), dans un esprit de transversalité artistique.



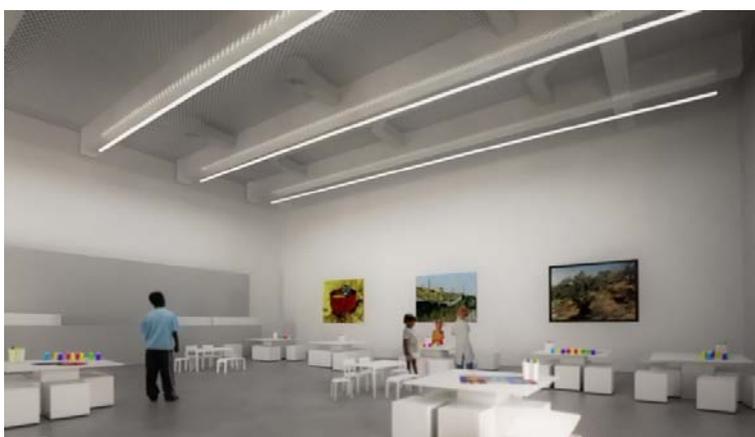
Lors de soirées, de vernissages ou d'événements spécifiques, l'espace du plateau expérimental peut s'étendre à la terrasse urbaine, située au niveau +4. Positionnée au croisement des différentes fonctions du bâtiment et surplombant le boulevard de Dunkerque, la terrasse urbaine, d'une hauteur de 8 m, offre un large panorama sur la ville.

3. Le project room (niveau +7)

Situé au dernier étage de la proue, cet espace de 80 m² est un espace expérimental dédié à la jeune création.

4. L'atelier pédagogique (Niveau +6)

D'une superficie de 80 m², c'est un lieu d'expression et de créativité qui prolonge ou prépare à la visite des expositions. L'expérimentation plastique renvoie à des questionnements, des expériences et des connaissances dans un objectif d'initiation à des pratiques, des techniques et des médiums mais aussi d'ouverture du regard et de l'esprit.



Les partenaires du projet

REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Hôtel de Région
27 place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION /
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
21/23 boulevard du Roi René
13617 Aix-en-Provence Cedex 1

CONTACTS PRESSE :

Service communication du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur
Élise Niemczyk
Tél. : 04 91 90 30 47
E-mail : elise.niemczyk@fracpaca.org
www.fracpaca.org

Service de Presse Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christelle Fernandez
Tél : 04.91.57.51.64 / 06.80.24.59.96
E-mail : chrfernandez@regionpaca.fr
www.regionpaca.fr



Le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

Liées à la décentralisation, les FRAC ont pour objectif de constituer des collections publiques et de soutenir la création artistique au niveau régional, national et international.

Seul FRAC nouvelle génération à être situé en hyper-centre urbain, ce nouveau bâtiment de 5 757 m² (dont 1 000 m² dédiés aux expositions), accueillera sur un même site l'ensemble des activités correspondant à ses missions : acquisitions, diffusion et médiation.

Constituée de 920 œuvres de 426 artistes internationaux, la collection du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur reflète la diversité des expressions contemporaines et sa démarche prospective en matière d'acquisitions. Depuis 2006, il oriente une partie de ses acquisitions et projets en direction de la création artistique du bassin méditerranéen.

Le FRAC est également un laboratoire d'expérimentation dont la collection et les activités forment un patrimoine vivant destiné à favoriser et à faciliter l'accès du plus grand nombre à l'art contemporain, en organisant des expositions monographiques, collectives et thématiques en partenariat avec des structures culturelles, associatives, sociales et éducatives, ou par le biais de dépôts de longue durée dans des musées ou des lieux publics ou encore en prêtant des œuvres pour des expositions nationales et internationales.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de huit membres fondateurs (quatre élus régionaux, quatre représentants de l'État), de sept membres associés reconnus pour leurs compétences dans le domaine des arts plastiques et de membres partenaires. Le conseil d'administration gère, administre et propose les grandes orientations de la structure. Il fixe les budgets et valide le projet artistique et culturel du directeur et le programme d'activités annuel correspondant. Il décide aussi de l'acquisition des œuvres qui lui sont proposées par le comité technique d'achat.

Les membres de droit

- ▶ Cécile Helle, Vice-présidente déléguée à la culture, au patrimoine culturel, Présidente du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Denis Louche, directeur régional des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, vice-président
- ▶ Hugues Parant, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Pierre Oudart, Directeur général adjoint, chargé des arts plastiques, Direction générale de la création artistique
- ▶ Sandra Cattini, conseiller pour les arts plastiques, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Aïcha Sif, Conseillère régionale, Présidente de la commission Culture du Conseil régional
- ▶ Christine Mirauchaux, Conseillère régionale déléguée à la culture et à la régie culturelle
- ▶ Laurence Vichnievsky, Conseillère régionale

Les membres associés

- ▶ Jean-Marc Avrilla, critique d'art, commissaire d'exposition
- ▶ François de Banes Gardonne, directeur de La Chartreuse, Villeneuve-lez-Avignon, trésorier
- ▶ Marie Ducaté, artiste plasticienne
- ▶ Marc Féraud, chef d'entreprise, secrétaire

- ▶ Maurice Fréchuret, directeur des musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes
- ▶ Nadine Gomez, conservatrice du musée Gassendi, Digne-les-Bains
- ▶ Patrick Talbot, ancien directeur de l'ENSP, École Nationale Supérieure de la Photographie, Arles.

Les membres partenaires

- ▶ Michel Guerin, enseignant, philosophe, écrivain
- ▶ Jean-Marc Réol, directeur de l'École supérieure d'Art de Toulon

Le comité technique d'achat

Le comité technique est animé par le directeur du FRAC. Il est composé du conseiller pour les arts plastiques de la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, du chargé de mission pour les arts visuels de la Région, ainsi que de professionnels de l'art contemporain d'horizons artistiques divers, nommés par le conseil d'administration, sur proposition du directeur. Ce groupe de travail, dont les membres sont nommés pour trois ans, définit la politique d'acquisition du FRAC et détermine les orientations et les choix qui sont proposés au conseil d'administration, qui les valide.

Cette dynamique d'enrichissement de la collection est construite autour de trois grandes orientations :

1. soutien à la jeune création par un travail de prospection au niveau régional, national et international ;
2. structuration de la collection par la constitution de sous-ensembles monographiques et thématiques ;
3. développement de la collection par un travail de recherche et de propositions sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

Les membres du Comité

- ▶ Pascal Neveux, directeur du Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Sandra Cattini, conseiller pour les arts plastiques, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Bertrand Le Bars, chargé de mission pour les arts visuels, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Ilaria Bonacossa, conservatrice à la Villa Croce, musée d'art contemporain, Gênes, Italie
- ▶ Jean-Conrad Lemaître, collectionneur, Paris, France
- ▶ Vanessa Desclaux, commissaire d'exposition indépendante, Londres, Royaume-Uni
- ▶ Abdellah Karroum, critique d'art, commissaire d'exposition indépendant, directeur de L'Appartement 22, lieu indépendant pour la création contemporaine, Rabat, Maroc

L'équipe du FRAC

au 1^{er} janvier 2013

Pascal Neveux, directeur

Patrice Poyet, administrateur

Laure Szymborski, assistante de direction

Youssef Amri, directeur technique

Karina Bianchi, responsable de l'action culturelle

Fabienne Clérin, responsable des expositions

Elise Niemczyk, chargée de communication

France Paringaux, responsable des projets de diffusion

Annabelle Arnaud, responsable milieu scolaire et formations

Céline Robert, chargée des publics (remplace Elène Laurent en congé maternité jusqu'en 2014)

Mélanie Sanchez, chargée des publics

Pascal Prompt, chargé de collection, régie œuvres et expositions

Virginie Clément-Maurel, documentaliste

Elsa Pouilly, documentaliste et iconographe

François Marquant, technicien

Véronique Decaestecker, professeur d'arts plastiques, chargée de mission pour l'académie d'Aix-Marseille